



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 juin 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 18 Juin 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 Juin 1998

**Coulée Verte - Réalisation de passerelles et de ponceaux sur la Sèvre et  
ses conches entre le Moulin de Bouzon et le nouveau pont de la RN 148 -  
Lancement d'une consultation pour la maîtrise d'oeuvre**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

**Excusés :**

*Adjoints :*

M. Jean-Robert BEJUGE

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA

## Mission Environnement

### **Coulée Verte - Réalisation de passerelles et de ponceaux sur la Sèvre et ses conches entre le Moulin de Bouzon et le nouveau pont de la RN 148 - Lancement d'une consultation pour la maîtrise d'oeuvre**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La réalisation des cheminements en bord de Sèvre en aval des ponts Main nécessite la réalisation de passerelles sur la Sèvre au Moulin de Bouzon et au Moulin de Comporté ainsi que des ponceaux sur les conches affluentes de la Sèvre et les biefs des moulins.

Pour réaliser ces ouvrages, il est nécessaire de faire appel à une maîtrise d'oeuvre spécialisée et complète.

Le montant de cette maîtrise d'oeuvre étant inférieure à 450.000 F TTC., il est nécessaire de lancer une consultation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation pour la désignation de la maîtrise d'oeuvre.
- autoriser Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)